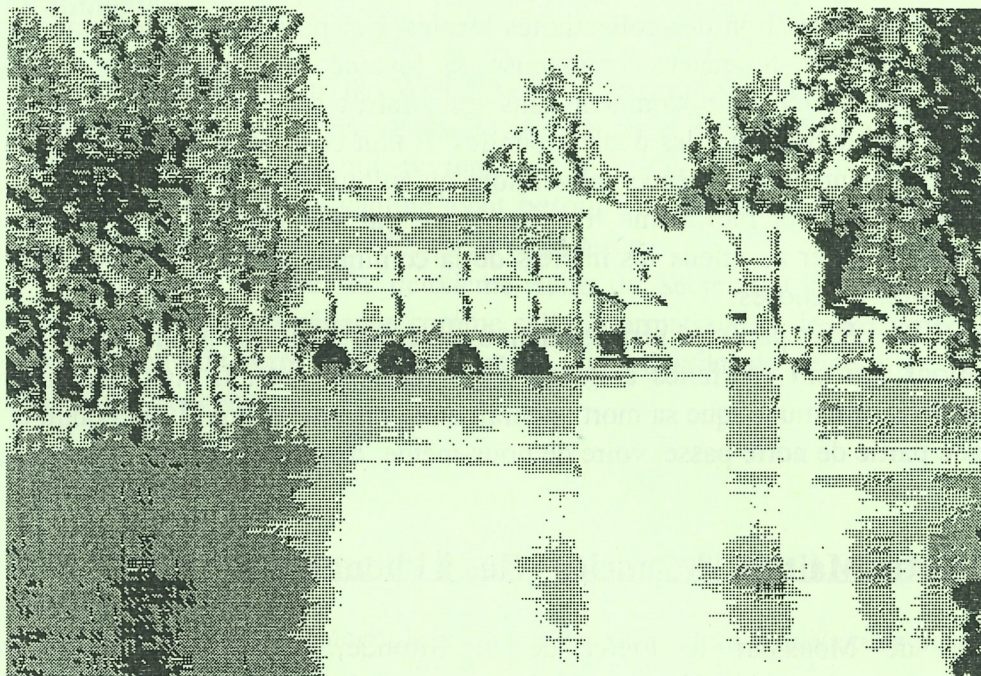


PORCHERES

Informations municipales



**Bulletin
numéro 8**

Année 1996

LE MOT DU MAIRE



Le 24 février 1996 disparaissait Monsieur René BERGERE, l'ami fidèle.

Très entouré par Madame BERGERE et par ses enfants, il a pu supporter pendant plusieurs années une longue et douloureuse maladie qui a commencé à se manifester au moment où il prenait une retraite bien méritée.

Né en 1920 à PORCHERES dans une famille de commerçants honorablement connus, il a grandi dans cette commune et avec les jeunes gens de son âge il a participé activement à l'équipe de basket. Doué pour la musique, il était un très bon élément de l'harmonie de St-Seurin.

Il s'est marié en 1949 avec Melle Jeanne MERIT.

Avec le concours de son épouse toujours présente pour le seconder activement, il a développé un commerce d'épicerie et un bureau de tabac qui étaient le pôle d'activité du centre bourg.

Comme son père Georges BERGERE, René était un homme affable, bienveillant et dévoué à sa clientèle qu'il servait fidèlement et honnêtement.

Au moment de reconstituer une équipe municipale, Jean CARRE, Ancien Combattant de 1914-1918 et conseiller pendant 36 ans, lui demanda au nom de ses collègues de faire partie de la liste des candidats à l'élection municipale du 30 octobre 1947. Il accepta la proposition de l'honorable Mr CARRE et il fût élu 1er adjoint en 1947, dès la première réunion du nouveau conseil. Pendant 12 ans, il fût le premier Adjoint de Monsieur Jules LAURENT et j'ai eu le plaisir de l'avoir comme 1er adjoint pendant 30 ans.

Au cours de cette longue période où nous avons connu beaucoup de changements dans la « société » et dans l'administration des collectivités locales, j'ai pu apprécier ses grandes qualités. Je n'oublierai pas son honnêteté scrupuleuse, sa loyauté, son jugement toujours empreint d'objectivité, sa discrétion, notamment dans les affaires sociales dont il avait la responsabilité, et son souci de ménager les deniers publics. Il faut considérer qu'avant 1975, les communes ne bénéficiaient pas des mêmes subventions qu'aujourd'hui.

Entre René BERGERE et moi-même il existait une parfaite entente et une totale confiance avec le désir de gérer au mieux les intérêts de la commune et d'utiliser toutes les possibilités pour améliorer les choses.

Ainsi, René BERGERE a participé sérieusement à toutes les décisions ayant permis les nombreuses réalisations qui ont été faites à Porchères pendant 40 ans. Il était tellement impliqué dans la vie de la commune, que sa mort apparaît aux plus anciens qui l'ont connu et estimé, comme si une partie de notre passé, voire de nous-même, disparaissait d'un seul coup.

Notre Maire et des anciens élus à l'honneur :

Par décision de Monsieur le Préfet de la Gironde, la médaille d'honneur départementale et communale a été décernée à plusieurs membres du précédent Conseil Municipal.

Echelon vermeil :

Monsieur Pierre BARRAU, entré au Conseil Municipal le 15 mars 1959, élu Maire dès l'année suivante à la suite de la démission de monsieur Jules Laurent, réélu sans interruption depuis, Conseiller Général du canton de Coutras depuis mars 1994.

Madame Françoise BREISCH, élue au Conseil Municipal le 15 mars 1959, où elle succédait à son mari, elle fut constamment élue et réélue pendant six mandats complets. En juin 1995, elle décida de prendre une retraite bien méritée.

Médaille d'argent :

Monsieur Pierre MERCIER, élu au Conseil Municipal le 22 mars 1965 et constamment réélu puisqu'il totalise trente ans sans interruption de mandat de Conseiller Municipal.

Monsieur Elie DOUCET-BARRAUD, élu au Conseil Municipal le 28 mars 1971, et réélu sans interruption jusqu'au 10 juin 1995. Il était 3ème adjoint depuis le 20 avril 1977, c'est à dire pendant 18 ans.

Gérôme LONDEIX, élu pour la première fois au Conseil Municipal le 28 Mars 1971 et constamment réélu jusqu'au 10 juin 1995. Il a donc pris part à l'administration de la commune pendant 24 ans.

Le Conseil Municipal tient à les féliciter et à rendre hommage à l'action qu'ils ont menée pendant de nombreuses années dans l'intérêt de la commune.

Une cérémonie de remise de médailles sera organisée dans le courant du mois d'octobre pour associer la population à l'honneur qui leur est fait.

VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

1995-1996

Bâtiments:

La construction de WC à l'école qui était demandée par l'Inspecteur depuis de nombreuses années est en cours de réalisation et devrait être achevée pour la rentrée des classes ou dans les jours qui suivront.

La cuisine de la cantine avait besoin d'un sérieux coup de peinture. Les travaux ont nécessité une réfection de l'électricité de la pièce.

Dans la mairie, la deuxième salle du secrétariat (ancienne cuisine du logement d'enseignant) a été aménagée comme salle informatique et de classement. Cela a nécessité la pose de toile de verre sur les murs et au plafond avant de peindre. Le sol a été recouvert de dalles de moquette.

Achat de matériel:

L'achat d'un robot pour la cantine et d'un nettoyeur à vapeur aspirateur a été réalisé comme prévu fin 1995.

De même, le photocopieur a été remplacé par un modèle plus performant.

Pour ce qui est des réalisations de 1996, la commune a fait l'acquisition d'une tondeuse autoportée pour l'entretien des espaces verts. Elle a dû changer le matériel informatique qui était insuffisant pour traiter le nouveau mode de comptabilité qui nous est imposé.

Travaux de voirie:

Ils ne sont pas réalisés à l'heure actuelle. Signalons toutefois qu'ont été prévus:

- des réparations sur la route de La Courtade en direction de Fenouil. Ces travaux paraissent urgents et devront être exécutés en priorité.
- le reprofilage et le regoudronnage de la route le long du cimetière et des deux parkings situés de chaque côté.

Quant aux travaux d'entretien courant, ils seront effectués cette année et à titre d'expérience par monsieur FROUIN et les employés communaux.

Eclairage public :

10 nouveaux lampadaires vont être installés cette année sur la commune. Ces travaux seront subventionnés à 55% par le syndicat intercommunal d'électrification, soit 5% de plus que les années précédentes.

Dépositaire au cimetière :

Il s'agit d'un caveau en béton recouvert d'un crépis et comportant 4 cases munies de portes indépendantes. Il sera implanté dans le nouveau cimetière contre la clôture Est.

... Et la future salle communale ? :

Le Conseil Municipal y pense à toutes ses réunions. Deux (voire trois) solutions d'implantation ont été présentées.

L'architecte conseil de la C.A.U.E. s'est déplacé deux fois sur les lieux:

- une première fois pour donner son opinion quant aux deux possibilités d'implantation (soit derrière la grange Laurent, soit sur un terrain situé à côté du transformateur électrique).

- une deuxième fois pour que nous lui exposions les différentes utilisations que nous envisageons pour cette salle.

A la suite de ces deux visites, il devrait nous remettre début septembre une étude de faisabilité et un premier plan sommaire d'implantation possible.

SECURITE

Carrefour de Larret : (suite)

Après la visite l'an dernier du Directeur de la Commission des Infrastructures du Département, les choses semblent évoluer. Nous avons eu, le 19 juin, une réunion de travail avec les responsables de la D.D.E. pour l'aménagement de ce carrefour dans le cadre des travaux à entreprendre sur la départementale 10 entre Saint Antoine sur l'Isle et Périssac.

Grâce à l'insistance de monsieur BARRAU auprès du Département, il semblerait que le carrefour de Larret soit considéré comme prioritaire. Aussi, la D.D.E. a déjà préparé un avant projet dont la mise en oeuvre pourrait débuter courant 1997 et s'étendrait sur deux ou trois ans.

Ce projet qui nécessiterait la création d'un carrefour giratoire s'étendrait vers Saint Antoine jusqu'au delà des routes qui montent vers Guérin qui bénéficieraient elles aussi d'un aménagement de sécurité. Un nouveau pont sur la Mousquetière serait construit pour permettre de remblayer le creux qui limite la visibilité. En allant vers Coutras, un parking de chaque côté de la route permettrait au car scolaire de prendre et de déposer les enfants en toute sécurité.

Le coût de l'ensemble de cette réalisation pour le Département est estimé aux alentours de 4 300 000 francs, ce qui explique que les travaux doivent se réaliser en plusieurs tranches.

La commune, quant à elle, aura à charge l'installation et l'entretien de l'éclairage public, la création des bordures de trottoirs, l'entretien du rond point central du giratoire. Elle pourra bien sûr bénéficier de subvention pour tout ce qui est investissement.

Souhaitons que ce projet se réalise le plus rapidement possible et réponde au mieux aux attentes que nous avons en matière de sécurité des usagers.

ECOLE

L'école de PORCHERES fonctionne maintenant avec 2 classes, l'effectif du regroupement pédagogique reste stable dans l'immédiat :

à PORCHERES : 43 inscrits

à ST ANTOINE S/ISLE : 45 inscrits

soit un total de 88 élèves pour le R.P.I.

Le bulletin de l'an passé insistait sur la prise de conscience par les familles d'inscrire les enfants dans la commune dans un objectif d'unité de la population et de maîtrise de son destin. Nous renouvelons cet appel.

Les maîtres et maîtresses offrent disponibilité et qualité d'enseignement pour des résultats reconnus et appréciés au collège ; le cadre dans lequel vivent les enfants respecte, par son mobilier bien entretenu, par ses classes spacieuses - dont une fraîchement repeinte - les souvenirs scolaires de la commune, tout en étant doté de matériel moderne adapté.

A la rentrée, le dortoir sera pourvu d'une porte anti-panique ; d'autre part un ensemble sanitaire neuf est en cours de réalisation.

L'école vit :

- * par les services rendus : garderie à 7 H 30 le matin jusqu'à 18 H 15 le soir à St-Antoine ; cantine aux repas chaleureusement préparés et servis pour un prix modique ;

- * par ses activités spécifiques : cette année les enfants grâce aux subventions communales ont bénéficié d'un séjour d'une semaine à La Bourboule - grande section comprise - de sorties dont un super pique-nique à l'étang de St-Christophe de Double. Les différents groupes de niveaux y ont manifesté une joie de vivre et un dynamisme très communicatifs et les adultes ne peuvent que s'enrichir à ce contact.

La kermesse a connu son succès habituel.

Notons qu'une bibliothèque-centre documentaire pour les 2 communes du R.P.I. sera opérationnelle à la rentrée scolaire à St-Antoine. Les enfants de PORCHERES s'y rendront régulièrement.

Enfin, nous remercions Mme OPPENHUISEN appelée ailleurs par sa vie familiale, pour ses efforts et son dévouement pendant les deux ans qu'elle a passés dans notre commune. A l'occasion de son départ la municipalité a offert un vin d'honneur au cours duquel les élèves, parents et collègues lui ont remis un superbe cadeau.

CARNET

NAISSANCES :

Jean-Charles DUMAZEAU le 11/12/1995

Marion HURTEAU le 14/02/1995

MARIAGES :

Dominique Marie CLERC et Frédéric Jean Emmanuel MERLIOT le 23/09/1995

Evelyne LAMARQUE et Thierry DUFFAUT le 01/06/1996

Monique GONABLE et Joseph TOSON le 17/08/1996

NOCES D'OR :

Paulette Gisèle DOUHAI et Pierre Hubert TERRIEN le 10/08/1996
Louise MERIT et Lucien BARRIERE le 17/08/1996

DECES :

Marcel SABALZA le 19/09/1995
Jean-Baptiste CAELEN le 24/12/1995
Jean Octave ARNAUD le 30/01/1996
Franck SAMUEL le 04/02/1996
René Lusignan BERGERE le 24/02/1996

VIE PAROISSIALE .

L'année du changement. Au cours de cette année, une nouvelle organisation de notre secteur paroissial s'est mise en place suite au Synode diocésain. L'Abbé DAVID, ayant connu des ennuis de santé a décidé de prendre un repos bien mérité après 25 ans au service de notre communauté. Nous le remercions vivement pour tout ce qu'il nous a apporté au cours de toutes ces années et nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

La paroisse de Porchères est désormais rattachée au secteur pastoral de Saint Médard de Guizières/Saint Seurin sur l'Isle sous la responsabilité du Père Richard GAY à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le secteur pastoral est une communauté de baptisés, qui célèbre, qui propose la Foi aux enfants, aux adolescents, aux adultes, qui s'engage pour qu'il y ait plus de justice, de paix, de fraternité dans le monde. Il comprend : CAMPS SUR L'ISLE, GOURS, PETIT-PALAIS CORNEMPS, PORCHERES, PUYNORMAND, SAINT ANTOINE SUR L'ISLE, SAINT MEDARD DE GUIZIERES, SAINT SEURIN SUR L'ISLE.

Le Conseil Pastoral est formé de représentants des chrétiens. Il prend des décisions pastorales et donne des orientations. Il est élu par l'ensemble des chrétiens du secteur pastoral et présidé par le prêtre responsable.

L'équipe d'animation pastorale est sous la responsabilité du prêtre qui a reçu une lettre de mission de l'Evêque. Elle veille à ce que les décisions pastorales et les orientations prises par le conseil pastoral se réalisent. Elle est nommée par le Vicaire Episcopal sur proposition du prêtre responsable et après avis du conseil pastoral. Elle est en relation avec les relais pastoraux. Un relais, c'est une petite équipe existant dans chaque village. C'est un lieu de proximité qui assure une présence chrétienne repérable. Le relais pastoral est nommé par le prêtre responsable.

Le conseil économique gère les dépenses et les recettes du secteur pastoral et est placé sous la responsabilité du prêtre responsable.

Pour joindre le Père Richard GAY responsable du secteur : Presbytère de St Seurin/Isle : 57.49.64.73.

Pour les inscriptions des enfants au catéchisme :

- CM1/CM2 : Mme BERGERE Jeanne 57.49.60.87.
- 6ème-5ème : Mme RULLIER Sylvie 57.49.68.32.

Après cette inscription, le Père Richard GAY contactera les parents afin de les rencontrer personnellement.

INFORMATIONS GENERALES

MAIRIE

La mairie est ouverte le	LUNDI	FERME LE MATIN	14 H 00 à 17 H 00
	MARDI	09 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 17 H 00
	JEUDI	FERME LE MATIN	14 H 00 à 17 H 00
	VENDREDI	09 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 17 H 00

FERMETURE LE MERCREDI TOUTE LA JOURNEE

Les Adjoints assurent une permanence le samedi de 10 H 00 à 12 H 00.

Au moment des congés, les horaires du secrétariat peuvent être modifiés. Les heures d'ouverture sont alors affichées à la porte de la mairie et chez les commerçants.

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

- PIECES A FOURNIR** :
- Formulaire de demande fourni par la mairie,
 - 2 photographies d'identité récentes, identiques, de face et tête nue,
 - 2 justificatifs de domicile récents et différents (facture E.D.F., téléphone,...)
 - 1 timbre fiscal d'une valeur de 150 francs
 - 1 extrait d'acte de naissance avec filiation complète, à demander :
 - à la mairie de votre lieu de naissance, si vous êtes né(e) en France ;
 - à la sous-direction de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères 44941 NANTES CEDEX 09, si vous êtes né(e) à l'étranger.
- ou
- votre livret de famille **et** celui de vos parents.

RECENSEMENT MILITAIRE

Malgré les nouvelles dispositions du service national, les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ans doivent toujours se faire inscrire à la mairie de leur domicile.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales seront reçues en Mairie du 1er septembre au 31 décembre 1996. Peuvent se faire inscrire :

- les jeunes nés entre le 1er janvier 1978 et le 28 février 1979
- les nouveaux habitants ou les personnes qui n'ont jamais été inscrites

Sur présentation de la carte nationale d'identité (ou du livret de famille des parents) et de la carte d'électeur pour les personnes déjà inscrites dans un centre de vote.

[illegible]



PREVENTION DU CANCER COLORECTAL LE DEPISTAGE, UN BON REFLEXE !

Qui est concerné ?

1996-1997 : 730 000 Aquitains, 300 000 Girondins concernés.
Les bénéficiaires de la campagne sont les assurés et ayants-droit du régime général, âgés de 50 à 74 ans.

Comment bénéficier gratuitement du dépistage ?

Chaque bénéficiaire recevra automatiquement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, selon un planning établi par secteur géographique sur la période de **MARS 96 A JUILLET 97**, une prise en charge permettant d'obtenir **gratuitement** le test Hémocult®II auprès des pharmaciens.
Les médecins généralistes partenaires de cette action, pourront aussi remettre le test, au cours d'une consultation. Le test sera également proposé dans le cadre de la médecine du travail et lors des bilans de santé, effectués au Centre d'Examens de santé.

Comment s'effectue le dépistage ?

Il s'effectue à partir d'un test indolore, qui se pratique seul, chez soi.

VIE INTERCOMMUNALE

S.I.C.T.O.M.

Pourquoi une hausse importante de la taxe des ordures ménagères cette année?

Le législateur a prévu pour l'année 2002 la mise en place de mesures très strictes pour le traitement des déchets et ordures ménagères. Ces mesures vont entraîner des investissements très importants de la part du Syndicat pour se mettre aux normes exigées à cette date:

- collecte sélective (verre, papier et carton, plastique)
- création de déchetteries,
- incinération des ordures ménagères.

Nous devons aussi avant cette date éliminer progressivement tous les déchets qui ont été stockés sur le site de La Pinière à Saint Denis de Pile et qui représentent environ 90 000 tonnes.

Toutes ces exigences ont contraint les élus du Syndicat à une hausse tarifaire de 30% et à envisager pour la période 1997 / 2002 une augmentation de 10 francs par an et par habitant.

Même si cette augmentation paraît importante, elle reste néanmoins minimisée comparée à celle qui aurait été nécessaire si rien n'avait été engagé ni réalisé d'ici là. En effet, à cette date, l'augmentation, devenue indispensable, se serait située à un niveau au moins deux fois supérieur à celle pour laquelle vous êtes sollicités dès à présent, pour la période 1996 / 2002.

Malgré tous les efforts financiers demandés, il faut souligner que le problème des déchets et des ordures ménagères est devenu un véritable phénomène de société et qu'il est l'affaire de tous et de chacun.

La collecte sélective: informations et quelques conseils.

Pour faire des économies dans les années qui viennent sur les dépenses liées aux ordures ménagères, il faut que les habitants de nos communes prennent conscience de la nécessité de procéder à une collecte sélective dans laquelle ils auront un rôle essentiel à jouer.

Comme cela a été fait pour le verre avec des résultats qui sont déjà satisfaisants, des conteneurs vont être installés d'ici la fin de l'année pour récupérer les papiers / cartons et les plastiques. Ils seront implantés sur les mêmes lieux que les conteneurs à verre, c'est à dire dans le bourg (verre, papier, plastique) et à Lagrave (verre, papier).

Que peut-on mettre dans ces conteneurs? (*Précisons que les dépôts doivent se faire dans les conteneurs et non dans des cartons déposés à côté!...*)

- Verre:

les bouteilles et les pots de verre vidés et après avoir enlevé les bouchons et les capsules métalliques. On ne doit pas y déposer le cristal, la vaisselle en verre, les pare-brise, les vitres, les ampoules qui doivent être portés à la déchetterie ou être mis dans la poubelle ordinaire.

- Papiers et cartons:

les papiers qui n'ont pas été souillés par des aliments, les livres, les journaux, les revues, les petits emballages en carton. Les emballages en carton volumineux ainsi que les "briques" (Tétra Brik) doivent être portés à la déchetterie.

- Plastiques:

les bouteilles et autres récipients qui n'ont pas contenu de corps gras ou toxiques. Les pots de yaourt, les films plastiques et les sacs de caisse doivent être mis dans la poubelle ordinaire.

D'autre part, une déchetterie va être ouverte à la Zone Industrielle de Coutras. Elle permettra aux particuliers de se débarrasser de leurs objets encombrants (végétaux, tout-venant, appareils électroménagers...) ou de ce qui présente un caractère polluant ou toxique (huiles minérales, batteries, pneus, piles, médicaments, etc...).

Un deuxième ramassage pendant les mois d'été:

Le Conseil Municipal a décidé de demander un deuxième ramassage des ordures ménagères entre le 15 juin et le 15 septembre. Ce ramassage a lieu le mardi.

Ce service supplémentaire représente un surcoût annuel de l'ordre de 4000 à 5000 francs. Pour cette année, il sera payé sur le budget communal. En 1997, il sera répercuté sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les contribuables.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL « TRANS'V.I.L. »

Situation à Porchères au 31 juillet 1996 :

- Personnes inscrites : 9
- Personnes ayant utilisé ce service : 8

Appréciation des usagers : très satisfaisante mais encore trop peu d'utilisateurs pour rentabiliser ce service.

Conditions : être âgé de 70 ans.

- ou : être titulaire d'une carte d'invalidité,
- ou : avoir une justification médicale.

Rappel des démarches à accomplir : - inscription à la mairie

- un seul n° de téléphone à appeler 56 57 50 92
48 H à l'avance.

Coût des sorties : 7, 50 Frs par ticket (vente à l'unité).

Remarque : même dans le secteur il faut 1 ticket aller + 1 ticket retour, ce qui porte le trajet à 15 Frs.

Fréquence de l'utilisation : 1 maximum de 2 sorties par semaine.

Au cours d'une prochaine réunion, l'opportunité de sorties non prévues initialement (ex : marché...) sera envisagée.

S.I.V.O.M. des vallées de l'Isle et de la Dronne :

Ce nouveau syndicat intercommunal s'est mis en place depuis l'année dernière et regroupe huit communes du canton de Coutras: Abzac, Camps, Chamadelle, Les Eglisottes, Porchères, Saint Antoine, Saint Médard, Saint Seurin, et deux communes du canton de Lussac: Gours et Saint Sauveur de Puynormand. La présidence a été confiée à Monsieur BARRAU.

Ce syndicat a pour objectifs d'assurer le développement économique et le développement social de nos communes en mettant en place des opérations qui se rapportent à l'industrie, au commerce, à l'artisanat et à l'agriculture, ainsi que toutes les actions collectives ayant pour objet la qualité de la vie, la promotion de l'aménagement du territoire, la réhabilitation de l'habitat et des paysages, le développement des loisirs et de la culture. Il aura également pour mission de développer les infrastructures routières autour de l'autoroute A 89. La création de ce syndicat permettra à nos communes de bénéficier pour ces actions non seulement de subventions du Département, mais aussi selon les cas de subventions de la Région et même de l'Europe.

Un des premiers avantages dont devrait profiter notre commune sera la mise en place, dès 1997, d'une **Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)**. Cette opération permettra aux propriétaires de bénéficier de subventions intéressantes pour les travaux de rénovation et d'amélioration qu'ils entreprendront dans leurs maisons. Nous ne manquerons pas de tenir la population informée sur les formalités et les dossiers à présenter.

De la même manière sera mise en place une **Opération pour la Rénovation de l'Artisanat et du Commerce (O.R.A.C)** dont nous tiendrons au courant les personnes concernées en temps voulu.

Enfin, le syndicat se propose de monter un projet sur la **signalétique routière** dont nous pourrions sans doute bénéficier pour la mise en place de panneaux indiquant les principaux lieux-dits de la commune.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION CULTURELLE DES AMIS DE PORCHERES

CHORALE :

Cette année, notre chorale a eu le plaisir de présenter un programme nouveau dans trois communes :

- PORCHERES : Salle de l'Avenir de la Double, mise gentiment à notre disposition par ce club.
- LES EGLISOTTES ,
- SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE .

Notre programme, très gai, très animé, a remporté un vif succès auprès du public qui nous a manifesté son plaisir en chantant avec nous.

Merci à notre accompagnatrice et à notre chef, qui dirigent avec « maestria » un groupe de « 40 amis », pas toujours disciplinés !!!

LE MUSEE :

Doté d'une pièce supplémentaire, le musée a été entièrement réaménagé, et il ne cesse de s'enrichir de nouveaux objet, et documents.

Pour la saison 1996, nous vous y présentons également une exposition très détaillée sur Madame de Sévigné et Jean de La Fontaine, dans une des salles, avec mobilier et costumes très en harmonie avec le XVIIème siècle qui a connu ces deux illustres personnages. Nos panneaux de présentation de la vie et de l'oeuvre de cette « épistolière » et de ce fabuliste, sont étoffés par des photos, affiches et documents, qui nous ont été adressés , sur notre demande, par les musées Carnavalet, Grignan, Vitré, et Château-Thierry.

Ce musée est ouvert : jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à partir de 15 heures.

- En projet :
- 1 concert à Saint Antoine
 - 1 concert à Saint Seurin S/Isle, kermesse du club du 3ème âge.
 - 1 soirée au musée « rencontres au grand siècle » le 7 septembre.
- Nuit du patrimoine au musée le 14 septembre.

Nos moissonneurs et glaneuses, invités par l'Association Isle et Dronne ont participé avec beaucoup de plaisir à la très agréable journée des moissons.

CLUB DE L'AMITIE PORCHERES-ST-ANTOINE SUR L'ISLE

Au bout de quatorze années de fidèle dévouement, le bureau était démissionnaire dans sa totalité au 31 décembre 1995.

Après lui avoir exprimé leur gratitude, les membres du club ont procédé à de nouvelles élections.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

- Mr René JACQUEMIN : Président d'honneur
- Mr Michel RULLIER : Président
- Mr Pierre MERCIER : Vice-Président
- Mme CAILLABERE : Trésorière
- Mr CAILLABERE : Secrétaire
- Mme Lucette MALAISE :
- et - Mme A ROUSSE : Animatrices

La nouvelle équipe remercie vivement le bureau sortant de son aide et des conseils amicaux pour que le fonctionnement du club s'effectue au mieux ; nous comptons actuellement 65 adhérents. L'atmosphère chaleureuse et conviviale témoignée nous invite à poursuivre les activités réalisées tout en privilégiant l'accueil de nos participants.

A ce jour nous avons effectué 3 sorties : LE BUGUE : 1 journée ; TONNEINS : 1 journée ; ROSAS en Espagne : 3 jours.

Nous avons également organisé 3 repas : choucroute - fruits de mer - paëlla.

Nous prévoyons une soirée « Holiday on ice » le 17 octobre.

Une kermesse est en préparation : venez nombreux le 29 septembre nous rendre visite (stands divers pour petits et grands, boutique d'ouvrages, pétanque, buvette et repas « grillades » sur place à partir de 12 H 30.

Nous espérons que vous passerez un agréable moment.

Certains d'entre nous nous ont hélas quittés ! Mr Emile GALTIER, Mr René BERGERE, Mr René OULEY... Nous exprimons tous nos regrets et notre sympathie à leurs familles dans la peine.

Enfin nous terminerons nos informations en remerciant tous les adhérents de leur confiance dans la nouvelle équipe ; si vous désirez nous rejoindre, le club est ouvert tous les jeudis de 14 H à 17 H au foyer communal de PORCHERES.

NOUS SOUHAITERIONS OUVRIR UNE TRIBUNE LIBRE DANS LA PROCHAINE ÉDITION.

NOUS FAISONS APPEL À TOUTES LES BONNES VOLONTÉS POUR NOUS PRODUIRE DES ARTICLES D'ICI LE MOIS DE JUIN PROCHAIN.

AMICALE DE PORCHERES

Président : Georges EYRAUD
Trésorière : Odile AICOBERRY
Secrétaire : Thérèse RENARD.

Cette année encore notre association offrira sa participation à la fête locale, en organisant un concours de pétanque à 15 heures le samedi 31 août qui sera suivi d'un repas champêtre à partir de 20 H 30. « Veuillez porter vos couverts ».

Ce repas remplace celui qui ordinairement a lieu le 14 juillet. Notre soirée de la Saint-Sylvestre 1995 a réuni 126 personnes et celle de 1996 est en préparation.

Pour terminer, par l'intermédiaire de ce petit livret, nous adressons tous nos voeux de bonheur à Joseph et Monique TOSON dont le mariage a été célébré le 17 août à Porchères, membres très dévoués à notre association.

Amicalement.

A.C.C.A. DE PORCHERES

Lors de l'assemblée générale nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau.

PRESIDENT : Jacques BERNARDI
VICE-PRESIDENT : Yves PIRON
SECRETAIRE : Marcel AICOBERRY
SECRETAIRE-ADJOINT : André BESSOU
TRESORIER : Bernard MALAISE
TRESORIER-ADJOINT : Jean Jacques BEZIER
MEMBRES ACTIFS : Alain MALIFARGES, Francis BERGERE, Michel GENDRE.
GARDE-CHASSE : Jean Bernard MALIFARGES.

Cette année nous n'effectuerons que 5 lâchers au lieu de 6 les années précédentes. Ceci est dû au peu de chasseurs qui ont participé au banquet annuel.

OUVERTURE GENERALE : le 8 septembre à 8 heures
VENTE DE CARTES : le 7 septembre de 8 H à 12 H et de 14 H à 18 H à la Mairie

Le bureau vous souhaite une bonne saison 96/97.

Le Président

AVENIR DE LA DOUBLE

HOCKEY SUR GAZON :

L'équipe 1ère termine 5ème de sa poule en NAT.2 en étant invaincue à domicile. Reprise du Championnat le 22 septembre avec la venue de NICE. Nous notons le départ de Mathieu BESSON pour Primrose mais le retour de Patrick RIVIERE (Girondins de Bordeaux) et de Thierry PICAUD (Primrose). L'objectif pour cette saison est de terminer 1er de la Poule.

L'équipe féminine a atteint son objectif. Elle jouera cette saison en NAT.1 B. Bravo à toutes ces filles, qui après avoir obtenu plusieurs titres en Cadettes, vont avoir la satisfaction de pouvoir jouer contre des clubs tels que le S.C.O. d'ANGERS, le LYON O.U et trois équipes parisiennes, le C.A.S.G., SAINT-GERMAIN et MONTROUGE. Tâche difficile, mais pas insurmontable. C'est Jacques BESSON et Thierry PICAUD qui en auront la responsabilité. Malheureusement, elles ne pourront pas recevoir à ,PORCHERES, le club n'ayant pas de terrain synthétique, elles vont devoir aller à BORDEAUX, sur le terrain des Girondins à ROCQUEVIELLE. Cela va entraîner des frais supplémentaires, car il va falloir payer une participation pour l'utilisation de ce terrain.

Peggy BERGERE tourne une page de l'AVENIR DE LA DOUBLE. Elle part dans le nord de la France, à LILLE pour ses études et à CAMBRAI son nouveau club. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite. L'Avenir de la Double lui a appris à jouer au hockey, mais elle a aussi énormément apporté au club.

Les jeunes progressent petit à petit, grâce aux entraînements du mercredi et aux divers stages. Christophe ROQUEFLOT et Jérôme DIEZ ont représenté l'Aquitaine au Critérium National du jeune hockeyeur. Il faut les encourager et continuer à recruter.

LA MAISON DE GARDIEN :

Elle est maintenant terminée. Le dimanche 21 juillet après une messe en souvenir de tous les membres de l'Avenir qui nous ont quittés, nous avons remis officiellement les clés de cette maison à l'Abbé Jean DILLEMANN. Nous lui souhaitons de pouvoir profiter le plus longtemps possible d'une retraite bien méritée.

PISCINE :

Après deux années de gros travaux (ensemble de filtration, carrelage des plages de la piscine, toiture de la salle, sanitaires et douches des vestiaires) nous avons cette année réaménagé un vestiaire, qui pourra servir aussi de salle de réunions, mais aussi de Club House pour l'hiver.

Clôture de la saison piscine le Dimanche 1er septembre par un repas avec au menu du rôti à la braise au prix de 60 Frs.

Réservations aux : 57.69.64.11 ou 57.69.82.44

PROGRAMME DE LA FETE DE PORCHERES

les 30- 31 Août et 1er septembre 1996

VENDREDI 30 AOÛT :

21 Heures : Bal gratuit animé par ANIM 33

SAMEDI 31 AOÛT:

15 Heures : Concours de pétanque
: Engagements : 50 Frs par doublette. Remise des engagements + coupes

19 H 30 : Remise des récompenses
Vin d'honneur en Musique animé par les Jeunes de l'Ecole de Musique
DU PIZOU

20 H 30 : Repas champêtre organisé par l'Amicale de PORCHERES
Inscriptions chez : Mme AICOBERRY : 57.49.60.47
Mme RENARD : 57.49.70.50
et chez les commerçants du Bourg
Prix du repas : Adultes : 80 Frs Enfants de moins de 10 ans : 50 Frs
(Veuillez porter vos couverts.)

22 H BAL GRATUIT

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE :

9 H : Concours de belote
Remise des engagements

11 H 30 : Entraînement de pigeons voyageurs

15 H 30 : Démonstration et compétition par les rouleurs de barriques de LUSSAC

22 H : Feu d'artifice animé par le « Réveil d'ABZAC » et ses majorettes.

GRAND BAL DE CLOTURE : ENTREE GRATUITE

Manège enfantin, Autos-skooter, Tir à plomb, Loterie.....